

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement**

26/11/2024 / 18h15 / Salon du personnel Pavillon Jarry

<b>Membres</b> (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Fabienne Groslier-Cauchy <input type="checkbox"/> Annick Paulin <input checked="" type="checkbox"/> Dominique Martel <input checked="" type="checkbox"/> Shahrzad Shahnazari <input checked="" type="checkbox"/> Marianne Doll-Neveux <input checked="" type="checkbox"/> Brigitte Legris	<input checked="" type="checkbox"/> Angèle Louis-Marie <input checked="" type="checkbox"/> Pauline Charbonnier <input checked="" type="checkbox"/> Marion Chatelin <input checked="" type="checkbox"/> Esdras Félix <input type="checkbox"/> Vicky Chicoine
<b>Invités</b>	
Invité : Soumeya Zaïme	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	<b>Ouverture de la séance</b>	La séance est ouverte à 18 h 15 Mme Groslier-Cauchy ouvre la rencontre.		Sans objet -- Fait <b>F</b> Non fait <b>NF</b>

1.	<b>Ouverture de la rencontre et vérification du quorum</b>	<p>Le quorum est atteint.</p> <p>Mme Rodasest présente en remplacement de Vicky Chicoine (Membre Parent)</p> <p>Annick Paulin est absente.</p> <p>Mr Esdras Félix est nommé comme secrétaire.</p>		En réalisation ER
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	<p>Proposé par Pauline Charbonnier.</p> <p>Appuyé par Dominique Martel.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</b></p>		
3.	<b>Adoption du compte-rendu du 24 septembre 2024</b>	<p>Proposé par Marion Chatelin.</p> <p>Appuyé par Shahrzad Shahnazari.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</b></p>		
4.	<b>Suivi sur le PTRDI</b>	<p>Mme Groslier-Cauchy fait un suivi par rapport aux questions soulevées au sujet du PTRDI lors de la rencontre du 24 septembre 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La salle d'activité d'activités physiques mentionnée dans le rapport correspond au gymnase A110 qui est situé dans le pavillon Crémazie.</li> <li>• Les chiffres indiqués sur le nombre d'élèves correspondent à une prévision démographique des élèves de notre territoire-école selon le ministère.</li> </ul>		
5.	<b>Période réservée au public</b>	Pas de public		

**DÉCISION pour approbation**

6.	<b>Sujets d'approbation</b>	<p>Mme Groslier-Cauchy présente une liste de sorties aux membres du CÉ pour approbation.</p> <p>a. Sorties éducatives 24-25</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Spectacle Maison Théâtre – 2<sup>e</sup> cycle (301) et 3<sup>e</sup> cycle (502) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gratuit</li> <li>○ 4 février 2024</li> </ul> </li> <li>➤ Spectacle de jonglerie - TOHU – 1<sup>er</sup> cycle (201-202-203 -204) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coût 28.11\$ (Budget sortie scolaire en milieu culturel)</li> <li>○ 20 février 2024</li> </ul> </li> <li>➤ Spectacle de jonglerie - TOHU – 2<sup>e</sup> cycle (401- 402 - 403) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coût 26\$ (Budget sortie scolaire en milieu culturel)</li> <li>○ 21 février 2024</li> </ul> </li> <li>➤ École de cirque de Verdun – 2<sup>e</sup> cycle (302-303-304) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coûts 40.04\$ + transport (Budget jeune public)</li> </ul> </li> <li>➤ Centre des mémoires montréalaises 9401-402-403) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coûts 5\$ + transport (Budget jeune public)</li> <li>○ 16 avril 2024</li> </ul> </li> <li>➤ Musée Pointe-à-Callières (101-102-103-104-105) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coûts 23\$ (Budget jeune public)</li> <li>○ 13 Juin 2024</li> </ul> </li> </ul> <p>Proposé par Marion Chatelin. Appuyé par Marianne Doll-Neveux. Approuvé à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Prise de décision (Approbation/ Report / Refus)</b></p>		
----	-----------------------------	---	--	--

		<p>Mme Groslier-Cauchy présente le contenu en orientation COSP 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> aux membres du CÉ pour approbation.</p> <p>b. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) des 5e et des 6e année. Voir le document : <b>Planification des COSP pour l'année scolaire 2024-2025</b> de l'école Saint-Bernardin.</p> <p>Question : Qui impose ces contenus ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy : le ministère de l'Éducation</li> </ul> <p>Question : Pourquoi, est-ce soumis au CÉ ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy va s'informer et nous faire un retour.</li> </ul> <p>Proposé par Dominique Martel.</p> <p>Appuyé par Brigitte Legris.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Prise de décision (Approbation/ Report / Refus)</b></p>		
<b>Points d'information</b>				
8.	<b>Sujets d'information</b>	<p>a) Rappel formation obligatoire pour les membres du CÉ : <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/</a></p> <p>Mme Groslier-Cauchy recueille les déclarations des membres du CÉ et remplit le formulaire de déclaration en ligne.</p> <p>Question : Les substituts doivent-ils suivre la formation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy : Non, cela n'est pas demandé ni précisé dans la demande de formation des membres du CÉ.</li> </ul>		

		<p>b) Politique de l'assiduité de l'école Mme Groslier-Cauchy informe le comité que l'enjeu des retards est toujours d'actualité. Il est prévu qu'un rappel du règlement soit mentionné dans la prochaine info-lettre. Il y a un grand mécontentement chez les parents, certains font preuve d'impolitesse envers le personnel de l'école. Il arrive que des élèves soient laissés seuls dans la rue ou dans la cour d'école. Cet enjeu a un impact sur les élèves en retard ainsi que sur le bon déroulement de la classe.</p> <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Certains parents refusent de signer les avis de retard</li> <li>➤ Le règlement des retenues n'est pas appliqué par la direction parce que pour la plupart des retards, ce sont les parents qui sont fautifs.</li> <li>➤ Il y a une plus grande tolérance pour les parents du préscolaire qui font la transition entre le système d'heure d'arrivée des garderies et celle d'une école primaire.</li> <li>➤ Le changement d'heure du préscolaire par rapport à l'an dernier a presque une heure de différence. C'est un grand changement pour ces élèves.</li> </ul> <p>Question : Qui décide de l'horaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy : L'équipe école et le tout est par la suite soumis au CÉ pour approbation. Cette question sera abordée à la rencontre du mois de mai 2025 en vue de l'année scolaire suivante.</li> </ul> <p>c) Programme Culture et citoyenneté québécoise Mme Groslier-Cauchy informe le CÉ que ce programme est rendu obligatoire depuis cette année et de ce fait le contenu du programme sur l'éducation à la sexualité n'est plus soumis au CÉ. L'école Saint-Bernardin aura recours à une sexologue pour dispenser ce volet du cours à tous les niveaux pour aider les professeurs qui sont</p>		
--	--	---	--	--

		<p>encore en transition/apprentissage de ce nouveau programme. Les parents seront informés lorsque des sujets sensibles seront abordés.</p> <p>d) Surplus et déficit 23-24 – version finale Mme Goslier-Cauchy passe en revue le document : <b>Surplus et déficits 2023-2024</b> La situation est précaire. Elle apporte des explications à certaines lignes. Nous avons bénéficié de l'aide inter-école pour pallier au déficit, parce que la direction a pu fournir de bonnes justifications. Ce rapport a été lu et approuvé par la direction le 4 novembre 2024.</p> <p>e) Tutorat et plan de rattrapage Mme Groslier-Cauchy fait rapport du plan de rattrapage actuel qui doit prendre fin le 30 novembre prochain. Il y a encore des sommes de disponible. Nous avons 3 tuteurs, ainsi qu'une enseignante retraitée qui anime des ateliers de stimulation langagière. Des professionnelles, enseignant.es, techniciennes en éducation spécialisée offrent aussi du tutorat à des élèves. Le tout, devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de janvier ou jusqu'à l'épuisement des sommes. Ce plan cible les élèves identifiés dans la zone de vulnérabilité et qui n'ont pas de suivi avec un orthopédagogue ainsi que des élèves qui ont besoin d'un soutien constant en classe.</p> <p>Question : Est-il possible d'inscrire de nouveaux élèves ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy : nous sommes ouverts à prendre de nouveaux élèves, mais cela sera très difficile. Il va falloir réévaluer le tout en fonction des sommes disponibles dans l'enveloppe budgétaire.</li> </ul> <p>f) Code de vie – amendement aux activités récompenses 1er cycle (Reporté à la prochaine rencontre) En attente de certaines clarifications.</p>		
--	--	--	--	--

		<p>g) Photo scolaire – retour sur les photos du Studio La Pomme verte Mme Groslier-Cauchy fera parvenir un petit sondage aux parents.</p> <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La qualité est moyenne, mais le coût est bon.</li> <li>➤ Il n'est pas pertinent de faire des photos individuelles. La photo de classe est plus intéressante.</li> <li>➤ Le studio La Pomme verte offre une ristourne à l'école. Il y a peu d'entreprises qui sont équipées pour se charger d'un tel contrat.</li> <li>➤ Il y a suffisamment de photos de classe sur Classe Dojo.</li> <li>➤ La plateforme Classe Dojo ne sera plus autorisée prochainement.</li> <li>➤ À noter que tous les parents d'enfants qui étaient présents pour la photo ont donné leurs autorisations pour la photo de classe.</li> </ul> <p>h) Semaine de reconnaissance du personnel Mme Groslier-Cauchy informe le CÉ qu'au mois de février 2025, la semaine des enseignants sera remplacée par la semaine du personnel. Elle servira à souligner la contribution de tout le personnel. Les parents seront encouragés à souligner cette semaine.</p> <p>i) Semaines des inscriptions 2025-2026 (si information disponible) Mme Groslier-Cauchy informe le CÉ que la période de réinscription a débuté et qu'elle se poursuit jusqu'au 16 décembre 2024. Les inscriptions se dérouleront du 8 au 28 janvier 2025. Il y aura une soirée officielle d'inscription le 14 janvier de 15h30 - 19h00 au pavillon Crémazie.</p> <p>Question : Cette information est-elle publiée ?</p>		
--	--	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Groslier-Cauchy : L'information est publiée sur le site internet. Elle sera aussi publiée dans l'info-lettres des parents de l'école.</li> <li>➤ Suggestion : Que l'information soit envoyée aux CPE, organismes partenaires et aux différents services de garde du quartier.</li> </ul> <p>j) Demande de changement de date pour la rencontre du mois de février Mme Chatelin informe le comité qu'elle ne pourra assister à la réunion du comité parent du 25 février 2025. Mme Groslier-Cauchy : Il ne peut y avoir de substitut pour le comité parent, car il n'a pas été élu lors de l'assemblée générale des parents.</p>		
<b>SUJETS DE CONSULTATION</b>				
9.	<b>Sujets de consultation</b>	<p>a. Budget aide aux parents pour des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. <a href="https://premiereressource.com/fr">https://premiereressource.com/fr</a></li> <li>ii. <a href="https://premiereressource.com/fr">https://premiereressource.com/fr</a></li> </ul> <p>Mme Groslier-Cauchy : Un montant de 3587\$ est disponible pour la formation aux parents d'élève du préscolaire et 1<sup>er</sup> année. Mme Groslier-Cauchy présente quelques propositions au CÉ et l'invite à faire des propositions.</p> <p>Le CÉ approuve à l'unanimité la proposition de Mme Groslier-Cauchy : Formation avec un orthophoniste sur le problème langagier. Le coût, la confirmation de l'orthophoniste et les autres détails n'ont pas encore été confirmés. Mme Groslier-Cauchy fera un suivi lors de la prochaine rencontre du CÉ.</p> <p>Question : Pouvons-nous prévoir un service de garde avec les fonds de ce budget ?</p> <p>Mme Groslier-Cauchy : Non, le coût d'un service de garde devrait être facturé aux parents.</p>		

14.	<b>Délégation</b>	<p>a. Direction d'école (aucun sujet)  b. Représentant(e) des enseignants (aucun sujet)  c. Représentant du service de garde (Mme Brigitte Legris)  i. Activités spéciales de novembre au SDG - Demande de résolution 002  a. 20 novembre – Journée des droits des enfants  b. Annonce : Nous avons reçu une subvention de 15 000\$ de la fondation Choix du président  i. Prévision de dépenses (activités déjà réalisées) :  1. Activités culinaires  2. Collation (fête)  3. Collation spéciale une fois/mois  4. Pour pallier à la fin de la mesure alimentaire au mois de mai  Les sommes seront dépensées au fur et à mesure des activités avec le don Choix du Président qui sera déposé au fonds 4.  Une résolution de transfert de fonds (du fonds 4 au fonds SDG) sera demandée au CÉ en mai.</p> <p>Proposé par Pauline Charbonnier.  Appuyé par Marianne Doll-Neveux.  Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</b></p> ii. Planification de décembre a. 2 décembre décoration de Noël b. 3 décembre début de la collecte de denrées non périssables c. 4 décembre – Journée pédagogique – L'espace Créatif		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>d. 6 décembre – Invitation à porter des vêtements blanc rouge vert</li> <li>e. 10 décembre – Invitation à apporter une friandise de Noël</li> <li>f. 12 décembre – Préscolaire en spectacle -16h à 17h</li> <li>g. 13 décembre – invitation à porter un chapeau de Noël</li> <li>h. 18 décembre – Journée Pull de Noël</li> <li>i. 20 décembre – Invitation à porter un Pyjama de Noël</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Paniers de Noël <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Donation du réchaud-bus de 750\$</li> <li>b. Donation de jouets</li> <li>c. 18 paniers de Noël ont été remis l’an dernier</li> <li>d. Accessible à toutes les familles de l’école</li> <li>e. Service de livraison au besoin</li> </ul> </li> <li>iv. Le service de garde affiche ses couleurs <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Présentation du calendrier thématique des couleurs/journée spéciale</li> <li>b. Commentaires : Suggestion de s’arrimer avec l’équipe école pour les journées thématiques de couleur/journées spéciales</li> </ul> </li> <li>v. Journées pédagogiques de décembre 2024, janvier et février 2025</li> </ul> <p>Proposé par Dominique Martel. Appuyé par Mme Rodas. Adopté à l’unanimité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d. OPP (M. Mellal) (absent) <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Présentation de la programmation des activités de l’OPP</li> </ul> </li> </ul>		
--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>b. Mme Groslier-Cauchy nous informe que le comité éprouve quelques difficultés. Le comité travaille sur trois propositions d'activités :             <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Dans (St-Valentin)</li> <li>ii. Collecte de livre et redistribution</li> <li>iii. Activité sportive</li> </ul> </li> <li>c. Il y a une mauvaise compréhension de certains processus.</li> <li>d. Le CÉ doit approuver toutes les activités.</li> <li>e. Mme Soumeya assiste aux rencontres du comité des parents à la demande de Mme Groslier-Cauchy, pour leur offrir un soutien.</li> <li>f. Il y a une possibilité de joindre l'activité sportive de l'école à celle de l'OPP et de pouvoir ainsi leur faire bénéficier de son budget.</li> <li>g. Un message sera mis dans l'infolettre des parents pour demander la participation bénévole de parents volontaires à l'organisation d'une danse de la Saint-Valentin.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>e. Délégué du comité de parents (Mme Chatelin)             <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Mme Chatelin atteste avoir assisté à deux rencontres</li> <li>b. Il y avait une rencontre de prévu aujourd'hui même qui entraine en conflit d'horaire avec la rencontre du CÉ.</li> <li>c. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les rencontres sont toutes en présentiel.</li> <li>d. Ce sont des rencontres de 3h et les rencontres dépassent souvent l'heure fixée pour la fin.</li> </ul> </li> <li>f. Trésorerie (aucune dépense)</li> <li>g. Présidente (Mme Louis-Marie-Dujardin)</li> </ul>		
15.	Varia			

16.	Date de la prochaine rencontre	La prochaine rencontre est prévue le mardi 18 février 2025		
17.	Levée de la séance	La séance est levée à 20h15		